



# Police

Police Fédérale  
Direction Générale de l'Appui et de la Gestion  
Direction de la mobilité et de  
la gestion du personnel  
DGS/DSP

Rue Fritz Toussaint, 8  
B - 1050 BRUXELLES  
Tél.: (02)642 61 55 6 56  
Fax : (02)642 60 96

## NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission	DGS/DSP/Coord Mob et Det-25098
Date d'émission	09-07-2010
Classification	<b>PUBLIC</b>
Classement	<b>CD610</b>
Page	1/6
Annexe(s)	2
Référence PC	G:\COORD\internatmis\Burundi\CTB\NoteBurundi CTB.doc

**Destinataire(s)** Toutes les directions et tous les services de la Police fédérale (via Dailydoc)  
Toutes les zones de la Police locale (via Dailydoc)  
**Copie:**

**Objet** **Emploi vacant pour des officiers de police (CDP ou CP) comme Assistant technique international pour le projet « Appui à la Police Nationale du Burundi »**

**Référence(s)**

**Chargé de dossier** CP Paul BOGAERT, Tel. (02)642 77 78

### 1. Contexte général

Au sein de la Coopération Technique belge (CTB, Agence belge de développement), il y a actuellement un emploi vacant d'Assistant technique international pour le projet « Appui à la Police Nationale du Burundi » pour des officiers de police (CDP ou CP).

### 2. Description de la tâche et autres renseignements utiles

L'annexe 1 donne un aperçu récapitulatif de la description de la tâche et les exigences de fonction.

La mise en place du candidat finalement sélectionné est prévue pour octobre 2010.

Pour des renseignements complémentaires, il est demandé d'envoyer les questions éventuelles **UNIQUEMENT** par e-mail (cg.cgi.bimulti@police.be).

### 3. Position juridique du membre du personnel engagé par la CTB

Le candidat sélectionné sera engagé par la CTB sous contrat pour une durée de 36 mois. Le membre du personnel qui sera recruté par la CTB pourra obtenir un congé pour mission d'intérêt général - Art VII.XII.1er de l'AR du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police.

### 4. Candidatures

Les candidatures doivent être envoyées avant le **21-08-2010**. Un seul exemplaire **ORIGINAL** de la demande du candidat doit être transmis par la poste ou par porteur à : CGI, Direction de la coopération policière internationale (CGI)/Coopération internationale (CIS) - Adresse postale : Rue Fritz Toussaint 8 à 1050 Bruxelles - Adresse de résidence : Complexe « Jardins de la Couronne » - Avenue de la Couronne 145 - bâtiment E - 4ème étage - 1050 Bruxelles. Les candidats peuvent introduire leur candidature au moyen du formulaire d'inscription repris en annexe 2.

Il est demandé aussi d'envoyer une version électronique du formulaire d'inscription (**uniquement annexe 2**) par e-mail (cg.cgi.bimulti@police.be).

Une première sélection administrative sera réalisée, sur base des documents introduits, par CG/CGI. Après cette première sélection, les candidatures d'un nombre limité de candidats retenus seront envoyées à la CTB qui effectuera la sélection finale et désignera les membres du personnel à des emplois bien déterminés.

La candidature doit être accompagnée d'une attestation du supérieur hiérarchique du candidat (Directeur/Chef de Corps), duquel il ressort qu'il(elle) était informé(e) de la candidature.

CP Véronique LORENT  
Dir DGS/DSP f.f.

## Annexe 1

Agence belge de développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB agit pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Ses 650 collaborateurs à Bruxelles et à l'étranger concrétisent l'engagement de l'État belge et d'autres partenaires au développement pour la solidarité internationale. Dans une vingtaine de pays, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ils appuient plus de 300 projets et programmes de coopération.

Dans le cadre du développement de ses activités, la CTB recherche un (h/f) :

**Expert dans le secteur de la Police – Burundi**

**Assistant technique international pour le projet : «Appui à la Police Nationale du Burundi»**

**Réf.: BDI/08/048-1**

**Lieu d'affectation :** Bujumbura

**Durée du contrat :** 36 mois

**Date probable d'entrée en fonction :** octobre 2010

**Package salarial mensuel:** Le salaire est calculé en fonction de la composition de ménage et de l'expérience professionnelle pertinente.

Quelques exemples (indicatif)

6 ans d'expérience dans le domaine demandé	Salaires mensuel net €
Pas marié	4.311,96
Marié et deux enfants à charge, la famille s'installe aussi à Burundi	5.911,82
Marié et deux enfants à charge, la famille reste en Belgique	5.294,06

Aux montants précités il faut ajouter: le loyer (plafonné), les frais de scolarité (plafonnés), les frais d'installation (forfait), de déménagement (plafonnés), les billets home leave (si > 12 mois), pris en charge par la CTB.

**Projet**

Le projet vise à renforcer la capacité institutionnelle de la police burundaise afin qu'elle puisse mieux identifier et exécuter ses fonctions d'une police moderne et de proximité au service de la population. Un principe de base est de stimuler une interaction entre les divers niveaux (central, provincial et communal) qui répond aux demandes par des meilleures prestations entre services, unités territoriales ou personnes qui sont impliquées dans les activités de pilotage. En renforçant les capacités de gestion et de planification, le projet de professionnalisation veut susciter des dynamiques au sein de la police du bas vers le haut, et du niveau central et provincial vers le niveau communal.

Le projet renforcera les processus clés suivants tout en prévoyant des mesures d'accompagnement pour leur mise en œuvre :

- Le développement du Plan Sectoriel de Sécurité (PSS) et son cycle de gestion ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'affectation du personnel ;
- les systèmes de gestion en matière logistique ;
- l'information opérationnelle ;
- la gestion financière.

**L'objectif global :** « La police burundaise fonctionne comme un corps professionnel, démocratique, assurant la protection de toute la population »

**L'objectif spécifique :** « La capacité institutionnelle de la police burundaise, y compris les attitudes et aptitudes du personnel, est renforcée afin qu'elle puisse mieux exécuter ses fonctions d'une police moderne et de proximité au service de la population »

Le projet envisage de développer une approche graduelle qui dans une première phase renforcera les capacités institutionnelles et humaines nécessaires au développement des stratégies et des plans opérationnels des processus clés. Ce processus va de paire avec une phase de pilotage à divers niveaux (poste de police communale, commissariats de police provinciale, et au niveau national). Il devra dans une phase ultérieure du projet permettre de multiplier les bonnes pratiques et d'installer de véritables réformes.

## Fonction

Recruté par la CTB avec l'appui de la PolFed, sous la responsabilité hiérarchique du Représentant résident de la CTB à Bujumbura et sous la supervision du Comité de suivi, elle ou il sera responsable de l'appui technique et conceptuel pour garantir la mise en œuvre qualitative des actions du projet et contribuer aux résultats du projet.

Ses responsabilités sont les suivantes :

### 1. Gestion du projet

*En collaboration avec le Directeur d'intervention (DI) et le Délégué à la Co-gestion (DelCo), il sera responsable d' :*

- Organiser la planification opérationnelle entre la police et ses partenaires (tripartite) ;
- Assurer un suivi et le cas échéant un appui de la cellule de professionnalisation du Ministère de la Sécurité publique et des différentes groupes de référence institués dans le cadre du projet ;
- appuyer les partenaires burundais dans l'analyse de leurs besoins et proposer des opportunités d'appui par des acteurs externes ;
- rédiger les termes de référence pour les missions d'appui de la PolFed et pour l'appui technique des autres intervenants ;
- préparer les missions des experts de la PolFed ;
- préparer les activités d'appui technique d'autres intervenants ;
- appuyer les partenaires dans la capitalisation des expériences du projet (fiches techniques, etc.)
- assurer un contact régulier avec les personnes mandatées au sein de la PolFed (avec communication systématique au Délégué à la co-gestion et/ou le Directeur d'intervention)

*En collaboration avec le DI, Delco et la PolFed :*

- A la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet ;
- au suivi des projets pilotes et la capitalisation des différentes expériences conduites sous l'égide des projets mis en œuvre par la CTB dans le domaine de la bonne gouvernance ;
- au développement puis l'implémentation d'un mécanisme de suivi et d'évaluation périodique des missions conduite par des experts issus de la Police Intégrée belge et d'autres intervenants ;
- à l'élaboration des plans d'activité et de décaissement ainsi que des rapports périodiques de suivi demandés par la CTB ;
- au développement d'un système d'évaluation interne de la progression du projet sur la base des indicateurs retenus, des risques et hypothèses et de la contribution des deux parties ;
- au suivi des conditions préalables et aux hypothèses du projet, ainsi qu'aux risques, et contribuer à la gestion de ces risques ;
- aux missions d'évaluation technique.

### 2. Comité de suivi (SMCL)

- L'appui au DI et au DelCo dans le cadre de leurs responsabilités vis à vis de la SMCL

### 3. Gestion des synergies – contribuer à la coopération avec des partenaires externes au projet (tout en respectant les principes de communication permanente au sein du team de projet) :

- Contribuer à optimiser l'échange d'expériences et de synergies entre le projet « formation de la PNB » et le projet « professionnalisation de la police burundaise » ;
- rechercher la cohérence interne du projet professionnalisation (veiller au développement et à l'équilibre des activités aussi bien au niveau national, provincial et communal et à une collaboration avec les différentes entités de la police), partant d'une approche du projet comme partie intégrante d'un processus de réforme institutionnelle (policière) ;
- renforcer le processus de professionnalisation par la facilitation (informer sur les possibilités, etc.) des synergies avec des ministères tels que les finances, la fonction publique, la justice et la décentralisation ;
- développer des liens fonctionnels avec l'Unité de gestion et le Comité Technique de Suivi (Développement du Secteur de Sécurité) ;
- faciliter la coopération entre la police burundaise et des acteurs externes dans le cadre du présent projet et dans le contexte d'appui externe à la police hors projet ;
- contribuer, en concertation étroite avec le Directeur d'Intervention et le Délégué à la Co-gestion, à la communication externe sur le projet et son contexte avec les différents partenaires et les acteurs pouvant influencer la qualité des résultats ;
- encourager et faciliter une attitude proactive devant les opportunités de renforcement d'une bonne gouvernance par le biais de la transparence envers les ONG spécialisées, les instances de contrôle de l'Etat (Parlement) ;
- contribuer au renforcement des capacités au sein du Ministère de la Sécurité publique, de la direction générale de la Police nationale en ce qui concerne la conception, le choix et la gestion d'un appui extérieur ;
- envisager une contribution à plus long terme à l'éventuel processus de développement d'une stratégie de réforme du secteur de sécurité englobant la justice, la défense, la police, etc.

**Profil**

- Diplôme universitaire (Licence/Master) ;
- Large expérience policière (au minimum 6 années) variée au sein d'un service de police en tant que cadre officier ;
- Avoir une expérience professionnelle à un niveau stratégique et avoir participé à un processus de transformation institutionnel dans un environnement précaire est un atout considérable ;
- Avoir une expérience internationale dans le domaine de la coopération au développement, de préférence en Afrique et dans des situations post-conflit, est un atout important ;
- Une expérience avérée en gestion et coordination de projets est un atout considérable ;
- La connaissance de la problématique de la transformation des services de sécurité constitue un atout supplémentaire ;
- Avoir un esprit d'équipe et faire preuve d'aptitudes à la communication vis-à-vis des collègues et interlocuteurs de nationalités, conditions et niveaux sociaux différents ;
- Capacité d'interpréter et d'appliquer les « Principes pour l'engagement international dans les Etats fragiles et les situations précaires » de l'OCDE dans le contexte d'une réforme institutionnelle de la police ;
- Capacité de balancer et équilibrer les exigences pour une bonne gestion du projet et les prérogatives de renforcement des capacités dans le contexte plus large de la professionnalisation de la police et de construction de l'Etat à s'acquitter de ses fonctions essentielles, telles que la sécurité, la justice, la création de conditions favorables à la lutte contre la pauvreté et la fourniture de services de base ;
- Bonne capacité d'écoute et de dialogue interculturel notamment sur les dimensions du genre et du bien-être des effectifs dans les postes et sur les collines ;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et conceptuelle ;
- Excellente maîtrise orale et écrite du français, bonne connaissance pratique de l'anglais et la connaissance du néerlandais est un atout ;
- Etre patient et persévérant ;
- Bonne résistance au stress ;
- Grande capacité organisationnelle, être méthodique, respecter les timing et savoir planifier ;
- Bonne connaissance des logiciels courants (traitement de textes, tableurs, Power Point, etc.) ;
- Etre prêt à faire des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

**Annexe 2**

**Formulaire d'inscription**

----->><<-----